COMITE DE QUARTIER DES FOLIES
COMPTE RENDU

Réunion du 27/09/2022 à 20h00 – Salle Michel Boivin – Ecole Simone Veil

LISTE DES PRESENTS :

NOM PRENOM	POSTE	ADRESSE MAIL
Pierre RAGOT	Responsable Communication Et Vie des quartiers	
Franck John	Adjoint au Maire, en charge du sport association & festivité	
Jean-Marie GUERO	Conseiller Municipal Délégué à la vie de quartier des comités de quartier	
Cristovao SANTOS	Directeur des Services Techniques	
Alexandre Rejichi	Chef de la Police Municipale	
Laurent Boivin	Adjoint au Maire, en charge de la Communication et du Numérique	
Nathalie Batoufflet	Directrice Ressources	
Laudénia Velho	Adjointe	
Mme Boivin		
Louis Morvan		
Christiane Touflet		
Gérard Touflet		
Eric Nolberczak		
Fredy PATA		
Mme Ollivier		
Mme Almeda Fernada		
Laura Almeda		
Katia Miranda		
Paula Miranda		
Renaud Galéa		
Olivia Stetten Piggas		
Roland De Pothuau		

Le comité de quartier Les Folies s'est tenu à 20h00, le 27 Septembre 2022 à la salle Michel Boivin à l'école Simone Veil. Il a débuté par un tour de table des 22 personnes présentes.
Un rappel du rôle du comité de quartier a été réalisé à cette occasion par Jean-Marie Guéro.

1°/ Rappel des projets abordés durant l'année 2022

Eau qui s'écoule rue Pierre Curie : Nous constatons un écoulement de l'eau d'une parcelle privée au début de la rue Pierre Curie depuis des années. Nous aimerions savoir si c'est normal.
Une étude va être menée pour comprendre d'où vient cette eau. Est-ce un vidage d'une cuve de récupération d'eau ou une résurgence. En fonction, nous aviserons. Nous rappelons que dans ce quartier, la récupération d'eau de pluie doit se faire à la parcelle et qu'il n'est pas autorisé d'évacuer l'eau de pluie sur la voirie – M. Rejichi, chef de la police municipale, va se rapprocher de ces habitations pour faire un rappel à la loi - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Remerciement Rue de Marcoussis : Le comité de quartier des Folies apporte sa satisfaction de l'installation des garde-fous rue de Marcoussis et remercie la mairie pour ce travail.
Les remerciements ont été transmis. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Salle Michel Boivin : Suite à la réponse apportée indiquant qu'il n'est pas simple de donner accès à cette salle, M. John répond : on ne ferme pas la porte, on cherche réellement une solution de sécurisation des salles avec badges, etc.
L'organisation de cette salle reste encore à trouver quant à l'accès de la salle, la gestion des accès, alarmes etc… Néanmoins, dans la logique, nous ne sommes pas opposés à la rendre accessible dans les mêmes conditions que la maison des associations. Franck John va étudier les contraintes et donner une visibilité - Sujet suivi par Franck John (***f.john@ville-sgla.fr***)

Chemin du Vieux pavé de Bruyères : Rappel : une partie de cette rue appartient à Saint-Germain-lès-Arpajon et le reste est sur la commune de Linas… Il est évoqué lors du comité que les évacuations d'eau pluviale et les égouts débordent à chaque orage. La rue est sale et n'est pas entretenue par la commune. La personne qui évoque ce point a le sentiment que cette rue a été oubliée par la ville.
M. Santos, Directeur des Services Techniques de la ville, assure qu'aucune rue d'aucun quartier n'est mise à l'écart par les services qui œuvrent chaque semaine au nettoyage. Il faut savoir que 4 agents sont affectés au service propreté, leur tâche quotidienne est de garder propre la commune. Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Branches du virage de la rue des Folies : Les branches dans le virage de la rue des Folies sont dangereuses et empêchent la visibilité ; il y a risque d'accident.
Le nécessaire a été fait au 15 Avril 2022 - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Le panneau de rue des Bruyères : le panneau de rue (en bas) n'y est plus. L'affichage de la signalisation communale est dégradé.

Un travail de remise en état de la signalétique de la ville est en cours. Néanmoins, nous remontons ces sujets aux services techniques de la ville - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Rue du Bois Bourdon : Il manque la signalisation STOP (manque le panneau), le miroir du Bois Bourdon est déréglé (il est desserré). Stationnement : Il faut rappeler par courrier l'interdiction des stationnements sauvages…
Le miroir a été remis en place et le panneau stop a été remplacé - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Rue des Grands Jardins : Il existe un problème de stationnement au niveau de la partie immeuble. Il faudrait pouvoir rappeler aux habitants de se garer dans leurs parkings respectifs (rappel et courrier nécessaire). Par ailleurs, il existe un véhicule 206 ouvert qui est stationné dans le lotissement des Grands Jardins.
M. Rejichi, chef de la PM, affirme que la propriétaire du véhicule incriminé a été contactée par la Police municipale et a dès lors retiré son véhicule, libérant ainsi une place de stationnement.
- Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Parc Angelas Devis : Les bosquets débordent dans le virage du bas. Pourrait-on les tailler ?
Ce sujet va être transmis aux services techniques pour réponses et actions – Le travail a bien été réalisé par les espaces verts - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Les bus qui font marche arrière devant l'école Simone Veil : Il a été constaté à plusieurs reprises que les bus de la société Nedroma réalisent une marche arrière dangereuse pour se garer devant l'école.
La Police Municipale est prévenue et fera attention à ces mouvements dangereux – Néanmoins, il faudra bien rappeler aux enseignants de décourager les chauffeurs de bus de tenter ces actions dangereuses - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

2°/ Questions et échanges des participants du quartier

Les entreprises souhaitent une communication de la mairie : Que proposez-vous comme communication auprès des professionnels demande Mme Ollivier qui a une société établie au 61 Route Nationale. Elle nous explique que le bulletin municipal n'arrive pas dans sa boite. Néanmoins, elle aimerait bien que la commune ait une intention auprès des entreprises du territoire. Elle signale, lors des inondations, qu'elle était bien seule pour gérer au bord de la national 20…
M. Boivin a pris note de la non réception du bulletin et va relancer le prestataire pour lui demander d'apporter une attention toute particulière à la distribution en bordure de N20.
M. Guéro propose de venir rencontrer Mme Ollivier dans sa société pour qu'elle puisse présenter la structure, identifier une canalisation qui passe sur sa parcelle. M. Guéro se rapprochera enfin de M. Hubert, conseiller municipal délégué au Développement

économique, au Commerce et à l'Artisanat, pour organiser une rencontre également. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Distribution du bulletin municipal : Nous ne recevons pas le bulletin municipal ? Comment améliorer la communication ? Suite à la remarque de Mme Ollivier, plusieurs personnes dans la salle ont évoqué rencontrer le même problème.
M. Boivin a pris note de la non réception du bulletin et va relancer le prestataire pour lui demander d'apporter une attention toute particulière à la distribution en bordure de N20. Sujet suivi par Laurent Boivin (***l.boivin@ville-sgla.fr***)

Des habitants désagréables à côté de la parcelle ou la maison a été détruite : Plusieurs personnes habitant de la rue Pierre Curie et de la rue des Clozeaux affirment être importunés régulièrement par cette famille habitant le 5, rue Pierre Curie qui font la fête régulièrement, avec de la musique à très haut volume, en état d'ébriété, qui jettent leurs détritus sur la voirie et qui dégradent leurs propres véhicules et parfois ceux des voisins. Il est demandé d'expliquer ce que peuvent faire ces voisins sur ce sujet.
M. Rejichi insiste sur la seule et unique solution : prévenir systématiquement la Police Nationale, même si c'est fréquent. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

La parcelle 7 Rue Pierre Curie : A qui appartient la parcelle vacante très mal entretenue au virage Pierre Curie / Closeau ?
Mme Velho, adjointe à l'Urbanisme, explique que cette parcelle est sans propriétaire connu et qu'une étude est en cours pour savoir s'il existe un propriétaire. Dans la négative, cette parcelle reviendra à la commune. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Entretien de la RN20 : Le tracteur du département est passé il y a 10 Jours, a tondu partiellement les côtés (reste des bandes d'un mètre), a laissé l'herbe sur place ainsi que les déchets. Avec le temps, les fossés sont saturés, les avaloirs sont bouchés. Il faut donc faire curer les fossés de la N20. Est-ce que la mairie peut demander au Département ainsi qu'à CDEA d'intervenir sur cette zone (entre la rue Pierre Curie et la rue des Clozeaux).
Mr Santos propose de prendre l'action, de contacter le département et d'organiser avec eux un point sur cette situation. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Inondation rue Pierre Curie : Mme Almeda a expliqué en détail le traumatisme qu'ont été ces inondations dans la rue Pierre Curie, la situation périlleuse pour tenter de sauver leurs meubles… Elle nous demande quelles sont les solutions envisagées pour éviter de reproduire cette situation.
M. Santos rappelle qu'un premier aménagement a été réalisé en face de l'école Simone Veil dans le bois des militaires qui permet de limiter les écoulements issus de la rue de Marcoussis. Il explique également que, dans le cadre de la réfection de la voirie rue des Bruyères, il est à l'étude de créer un réseau de récupération des eaux pluviales (inexistant dans cette voie aujourd'hui). Cela devrait également contribuer à limiter l'eau en aval (rue Pierre Curie). Enfin, le travail que l'on va demander au département sur la N20 devrait également limiter cette situation. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Nettoyage des voies : Pourquoi les espaces verts ne ramassent pas les coupes d'herbe et les déchets. Lorsqu'un habitant a demandé aux intéressés, ils ont répondu que ce sont des déchets biodégradables. Visiblement, il y avait également des déchets avec, a pu constater l'habitant. Il pense néanmoins que le non ramassage des herbes coupées contribue à boucher les canalisations pluviales lors des pluies.
La demande est transmise aux espaces verts - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Quid de la balayeuse : Nous n'avons jamais vu la balayeuse dans notre rue (Pierre Curie). Doit-elle passer de temps en temps ?
M. Santos explique que c'est un prestataire qui passe tous les 15 jours dans la ville et donc ne passe pas à chaque fois dans tous les quartiers. M. Santos va faire un rappel auprès de la société pour vérifier le quadrillage des rues. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Impasse de l'étoile d'eau : Il y a plusieurs arbres morts (8 au total), il n'y a pas d'entretien de la rue.
Mme Velho explique que c'est une voie privée, appartenant à la société Nexity. Elle invite les habitants de cette impasse à se rapprocher de la société Nexity et de se constituer en association de copropriétaires pour organiser et gérer cette impasse. - Sujet suivi par Laudénia Velho (***l.velho@ville-sgla.fr***)

Information : alignement de la rue des Closeaux : La rue des Bruyères va bénéficier d'un enfouissement programmé début 2023. Concernant la rue des Closeaux, il y a une négociation foncière pour l'alignement de la voirie afin d'agrandir l'espace public au niveau du virage et permettre un passage plus large pour les voitures ainsi qu'un trottoir aux normes PMR. Les travaux de voirie débuteront fin 2023.
Pour le lavoir, nous constatons que c'est une zone de dépotoir, nous réfléchissons à un aménagement…. Une réunion publique sera programmée pour présenter les projets.

Stationnement impasse Marguerite Yourcenar : Chaque matin, les habitants sont bloqués par la dépose des enfants et particulièrement le 1, impasse Marguerite Yourcenar.
La PM passe régulièrement durant les périodes de dépose et sortie d'école. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.guero@ville-sgla.fr***)

Ecoulement de l'eau impasse Marguerite Yourcenar : Les habitants de l'impasse expliquent que dès que les pluies sont fortes, l'eau dévale du chemin du Bois des Fosses et inonde les habitants du bas de l'impasse.

M. Santos explique tout d'abord que la grille d'avaloir de l'eau, en bas de l'impasse est sous-dimensionnée et qu'il faudra prévoir de la redimensionner (pour rappel, cette voie étant privée, c'est aux habitants de réaliser ces travaux).
Concernant le plateau ralentisseur au niveau de l'école, une réflexion est en cours pour y installer des grilles permettant à l'eau de continuer son chemin vers la rue des Bruyères. Ce projet s'inscrit dans les travaux de la rue des Bruyères. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.quero@ville-sgla.fr***)

Déjections et entretien du bois derrière l'école Simone Veil : Les habitants présents se plaignent de l'état de propreté de ce bois. Il est notamment à déplorer la présence de déjections humaines… Est-il possible que la mairie puisse faire nettoyer ce bois ?
M. John explique qu'il existe un projet de réhabilitation du bois (l'objectif est de créer des boucles vertes pour faire le tour de la commune). Il existe également, à raison d'une ou 2 fois par an, un nettoyage réalisé par les élus et les habitants dans le cadre de l'opération Essonne vert Essonne Propre. Néanmoins une demande de passage des espaces verts va être faite. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.quero@ville-sgla.fr***)

Rue de Marcoussis : deux véhicules gênent tous les jours le passage piéton et l'entrée de l'impasse des Louvetières.
Mr Rejichi prend note de ce point et va réaliser une patrouille et rencontrer les propriétaires des véhicules pour un rappel à la loi. - Sujet suivi par Jean-Marie Guéro (***jm.quero@ville-sgla.fr***)

3°/ Les actualités communales

Environnement :

- Rendez-vous le **samedi 8 Octobre à 10h** devant la mairie pour la **rando de l'ABC** avec les naturalistes d'Urban-ECO (ils présenteront les résultats de leurs observations).
- Rendez-vous **le dimanche 9 octobre à 10h30** au petit hippo pour un **ramassage** avec les poneys
- Réunion de clôture avec présentation des résultats de l'ABC et nos futurs actions **le samedi 14 janvier à 10h00 en la salle Olympe de Gouges**

Travaux :

- Travaux du parking de l'école Joliot Curie (retrait des espaces métalliques et ajouts de quelques places supplémentaires) – Vacances de la Toussaint

PROCHAINE REUNION ET ORDRE DU JOUR :

Date à venir : Mardi 6 Décembre 2022 à partir de 20h00 – Salle Michel Boivin (Ecole Simone Veil)
Ordre du jour : Retour sur les derniers points évoqués lors des derniers comités de quartiers

Points d'informations de la commune
Questions des habitants
Echanges et discussions